



CONTENU DU DOSSIER

- 1 Biographie succincte d'Antoine Waechter
- 2 Les Écologistes dans l'histoire de l'écologie politique française
- 3 Les Écologistes – MEI aujourd'hui
- 4 Ni Droite, ni Gauche ?
- 5 La charte fondatrice du Mouvement Écologiste Indépendant
- 6 Le projet présidentiel

Coordonnées presse

Arnaud Deckmyn 06 14 42 98 05

BIOGRAPHIE SUCCINCTE D'ANTOINE WAECHTER

Candidat à l'élection présidentielle de 2007

Formation

Université Louis Pasteur de Strasbourg, entre 1967 et 1974.

Maîtrise de recherche : Zoologie, Biologie animale et végétale, Physiologie des régulations, Psychophysiologie.

DEA d'écophysiologie au CNRS (Cronenbourg : laboratoire du Professeur Dejourn)

Doctorat : thèse sur l'éthologie et l'écologie de la Fouine au laboratoire de psychophysiologie des professeurs Rémy Chauvin et Philippe Ropartz.

Activité professionnelle

Directeur d'études et gérant de la Sarl Cabinet A. Waechter : 5 ingénieurs d'étude + 1 documentaliste. Equipe pluridisciplinaire réalisant des expertises et des travaux de planification dans les domaines de la faune, de la flore, de l'eau, du paysage et de l'urbanisme, accessoirement dans les domaines de l'air et du bruit.

Antoine Waechter exerce cette activité depuis 1978, avec une interruption entre 1989 et 1995.

Engagements

A 16 ans, Antoine Waechter crée le club mulhousien des Jeunes Amis des Animaux et de la Nature, qui compte 53 adhérents dès la première année (1965). Il s'affilie à l'association nationale fondée par Jean-Paul Steiger. C'est à l'occasion d'une assemblée générale (1966) qu'il se rend pour la première fois à Paris, où il rencontre Michel Simon, Alain Bougrain Dubourg, les frères Terrasse ...

En 1967, il s'engage contre un projet autoroutier qui menace les collines de son enfance. Soutenu par le journaliste L.P. Lutten (journal L'ALSACE), il obtient assez rapidement gain de cause : l'autoroute est abandonnée en 1968. De fil en aiguille, il se retrouve impliqué dans de nombreux combats pour la protection de la nature. En 1970, il réintroduit les castors dans la Doller, une rivière du Haut-Rhin, et, en 1973, dans la forêt rhénane de Marckolsheim. En 1971, il est élu président départemental de la Fédération Régionale des associations de protection de la nature. Il en devient le secrétaire régional en 1976 : sous son impulsion, la fédération va compter 130 000 membres fédérés et 1200 membres directs. Il abandonne cette fonction en 1986.

Il crée, en 1976, avec Solange Fernex, le Conservatoire des Sites Alsaciens, dont il rédige les statuts et conçoit le mode de financement. L'exemple sera copié dans toutes les régions de France.

Antoine Waechter n'a jamais abandonnée l'action associative. Il préside actuellement l'Association pour la qualité de la Vie dans le Sundgau, co-anime, avec Colette Marchal, l'association Paysages d'Alsace, siège au conseil d'administration du Centre d'initiation à la Nature de la Largue et participe à la Société d'Histoire du Sundgau.

L'action politique

En 1971, le groupe de réflexion Diogène réunit les principaux animateurs des associations de protection de la nature du grand Est. Las de s'opposer aux effets désastreux des « trente glorieuses », ses membres élaborent des alternatives aux politiques agricoles, énergétiques, industrielles ... Les ministres interpellés ne réagissent que par des accusés de réception sans lendemain.

En 1972, Antoine Waechter propose de changer de méthode : le groupe doit porter ses propositions sur la place publique en présentant des candidats aux élections. Le groupe refuse. En janvier, Antoine Waechter crée avec Solange Fernex le premier parti écologiste sous la dénomination Ecologie et Survie. Un candidat est présenté sur sa circonscription de Mulhouse Ville aux élections législatives de mars 1973. Trop jeune pour être officiellement ce candidat (la majorité requise était alors de 21 ans), il anime conférences de presse et réunions publiques en tant que directeur de campagne. En mars et avril 1973 naissent successivement le Green Party en Grande-Bretagne et le Parti Ecologiste Genevois en Suisse. Ecologie et Survie, the Green Party et le Parti Ecologiste Genevois sont les premiers partis écologistes de la planète.

L'expérience mulhousienne sera dans toutes les têtes lorsque, à la mort de Georges Pompidou, un petit groupe de journalistes et de militants associatifs propose de présenter une candidature à l'élection présidentielle. Après avoir contribué à la campagne de René Dumont, Antoine Waechter participe à la rencontre post-électorale de Montargis et à la naissse du Mouvement Ecologique, qu'il présidera en 1977 et 1978.

Au lendemain des élections législatives de 1978, il crée, à Mulhouse et avec la complicité de Jean Carlier, la Coordination Interrégionale des Mouvements Ecologistes, d'où sortira la liste européenne de 1979 (conduite par Solange Fernex : 4,4%). Il participe ensuite à la mise en place du Mouvement d'Ecologie Politique, à la campagne de Brice Lalonde en 1981, et enfin à la création des Verts – Parti écologiste, qui met un terme à la succession des organisations biodégradables.

Dominique Voynet lui rendra visite, en octobre 1983, pour négocier la fusion avec son organisation, la Confédération Ecologiste. Cette fusion est scellée en janvier 1984 : la nouvelle organisation conserve le signe « Les Verts ». Mais, d'emblée, les amis d'Yves Cochet en prennent la direction. Les élections de 1984 (tête de liste : Didier Anger) et surtout celles de 1986 sont un échec : 1,2 % aux élections législatives et seulement trois élus aux élections régionales : Didier Anger, Andrée Buchmann et Antoine Waechter. Cochet propose une fusion avec l'extrême gauche. En novembre 1986, Antoine Waechter emporte la majorité au sein des Verts avec 58 % des suffrages dès le premier tour de scrutin. C'est avec le même pourcentage qu'il est désigné comme candidat à l'élection présidentielle de 1988 face à Yves Cochet et Jean Brière. Jusqu'au bout, les amis de Cochet tenteront de déstabiliser cette candidature au bénéfice de Pierre Juquin. Antoine Waechter obtient 3,78 % des suffrages et Pierre Juquin 2,2 %.

En juin 1989, la liste européenne conduite par Antoine Waechter réunit 10,5 % des suffrages, un résultat qui n'a plus été égalé depuis. Antoine Waechter préside la Commission d'aménagement du territoire et de développement régional du Parlement Européen de juillet 1989 à décembre 1991.

En mars 1989, la liste municipale qu'il conduit à Mulhouse obtient 12 % des voix. Il refuse le poste d'adjoint au maire que lui propose Jean-Marie Bockel, mais accepte d'entrer dans l'exécutif par l'intermédiaire de sa seconde de liste Andrée Hassler.

Après avoir animé les Verts pendant 7 ans, Antoine Waechter est mis en minorité à l'assemblée générale de novembre 1993, où son équipe réunit 43 % des suffrages, après la défection d'Andrée Buchmann et au terme d'un entrisme significatif : les adhérents de 1988 ne représentent plus alors que 5 % du corps électoral interne.

L'équipe Voynet Cochet engage immédiatement les négociations avec le Parti Socialiste, tout en verrouillant le Parti des Verts : exclusion de proches d'Antoine Waechter, élimination des instances dirigeantes... La liste européenne de 1995 ne comptera pas un seul représentant de la composante waechtérienne.

Le Mouvement Ecologiste Indépendant est créé en septembre 1994 à Châtel Guyon. Les Verts perdent la moitié de leurs adhérents.

Antoine Waechter quitte Mulhouse en 1991 et s'installe à Fulleren, un village de 320 habitants situé dans les collines du Sundgau, à 27 kilomètres de la ville. Battu aux élections municipales de 1995 puis aux élections régionales de 1998, il est élu conseiller municipal de Fulleren en 2001 et président du Conseil de Développement du Pays du Sundgau (112 communes, 4 cantons) en 2005.

Antoine Waechter a été candidat à de nombreuses élections pour créer un rapport de force électoral au bénéfice du projet des écologistes. 12 % aux élections cantonales de 1976, 13,5 % aux élections municipales de Mulhouse en 1977 (ce résultat arrête net l'urbanisme des tours et des barres engagé par le maire Emile Muller), 46 % aux élections cantonales de 1988 ...

Les fonctions électives

Janvier 1980	Membre du Comité Economique et Social d'Alsace
Janvier 1983	Vice-président du Comité Economique et Social d'Alsace
Mars 1986	Conseiller régional d'Alsace
Mars 1989	Conseiller municipal de Mulhouse
Juin 1989	Député européen Président de la commission de développement régional et d'aménagement du territoire du Parlement Européen
Mars 1992	Vice-président du Conseil Régional d'Alsace
Mars 2001	Conseiller municipal de Fulleren
Février 2005	Président du conseil de développement du Pays du Sundgau (112 communes, 4 cantons)

LES ECOLOGISTES DANS L'HISTOIRE DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE FRANÇAISE

L'écologie politique naît en janvier 1973 avec la création d'Ecologie et Survie et la présentation d'un premier candidat dans la circonscription de Mulhouse Ville aux élections législatives de mars 1973. La candidature de René Dumont, en 1974, débouche sur la création du Mouvement Ecologique (septembre 1974), puis de la Coordination des Mouvements Ecologiques (1978), du Mouvement d'Ecologie Politique (1979) et enfin des Verts – Parti Ecologiste (1982). Nés d'une absence d'offre politique répondant à leurs inquiétudes et à leurs combats, les premiers partis écologistes affirment leur identité face à la Droite et à la Gauche, qui soutiennent la mise en place du programme électronucléaire, les remboursements autoritaires, l'urbanisme des tours et des barres, le programme autoroutier ...

La candidature écologiste à l'élection présidentielle de 1981, instrumentalisée par des militants de gauche, se prolonge par la création de la Confédération Ecologique. Dès l'automne 1982, la Confédération approche les Verts – Parti Ecologiste en vue d'une fusion dans la perspective des élections européennes de 1984. A l'issue de rencontres difficiles pendant toute l'année 1983, l'accord se fait sur l'introduction du mot *autonomie* dans les statuts et la fusion de deux organisations est conclue lors d'une assemblée constituante en janvier 1984.

D'emblée, la première assemblée générale donne la direction aux animateurs de la Confédération. Dès l'année suivante, les motions de la direction proposent un rapprochement avec l'extrême gauche. Mais, les élections européennes de 1984, puis les élections régionales et législatives de 1986 sont un échec. La direction propose de désigner le candidat à l'élection présidentielle avec l'extrême gauche. Lors de l'assemblée générale de novembre 1986, les partisans de l'indépendance politique l'emportent dès le premier tour et garderont la direction du parti pendant 7 ans. Dès la fin de l'année 1987, les élections partielles traduisent un redressement. Les élections présidentielles (1988), municipales et européennes (1989), régionales (1992) et législatives (1993) sont un succès. En novembre 1993, alors que la base militante a changé, notamment sous l'effet de l'arrivée massive des anciens comités Juquin, la majorité change et les contacts sont immédiatement établis avec le PS. De nombreux adhérents quittent les Verts. Pendant toute la première moitié de 1994, la nouvelle direction multiplie les agressions contre les cadres de l'ancienne majorité, prononce des exclusions et leur refuse toute participation à la liste européenne de 1994. Le Mouvement Ecologiste Indépendant est créé le 2 septembre 1994. A la fin de l'année, les Verts ont perdu la moitié de leurs adhérents, mais un quart seulement rejoindra le MEI.

Des nombreuses formations issues de l'éclatement simultané des Verts et de Génération Ecologie (1994), il ne subsiste plus comme structure authentiquement nationale que les Verts et les Ecologistes – MEI. Seules ces deux formations ont eu la capacité, en 2004, de présenter des listes régionales dans plusieurs régions.

Le MEI regroupe aujourd'hui la plupart des écologistes historiques. Sa pédagogie et son positionnement n'ont pas varié depuis l'origine : une charte fondatrice définit sa démarche. Il ne renie pas ses courants fondateurs – naturaliste, féministe, pacifiste et personnaliste (Ellul) – ce qui n'empêche pas une ré-interprétation de ces pensées à la lueur des données du XXI^e siècle.

LES ECOLOGISTES – MEI AUJOURD’HUI

Nombre d’adhérents	Premier cercle (adhérents statutaires) : 1 000 Second cercle (abonnés sans droit de vote) : 4 000 Abonnés à la Lettre : entre 5 000 et 6 000 selon les années
Présence dans le pays Régions fortes	Toutes les régions, y compris la Guyane et la Réunion. Alsace, Provence Alpes Cote d’Azur, Franche Comté, Lorraine, Bourgogne, Ile de France, Auvergne, Nord Pas De Calais.
Elus	Elus municipaux (maires, adjoints aux maires, conseillers municipaux) surtout.
Publication	Lettre des Ecologistes : tirage de 6 000 à 8 000 exemplaires Diffusés par voie postale. Site Internet. Revue en préparation : <i>Une seule Terre</i> .
Organes	L’assemblée générale se réunit de manière centralisée tous Les deux ans et de manière décentralisée (dans toutes les régions simultanément) dans l’intervalle. Elle adopte les orientations politiques et élit le président et 15 délégués au conseil national. Le Bureau National : un président, cinq vice-président(e)s, une secrétaire nationale, une trésorière, quatre secrétaires nationaux adjoints.
Scrutins	Participation à toutes les élections nationales et locales depuis sa création. Présidentielle de 1995 : 482 parrainages au Conseil Constitutionnel : campagne inaboutie. Législatives de 1997 : 252 candidats. Européennes de 1999 : une liste nationale. Présidentielle de 2002 : campagne non aboutie faute de parrainages suffisants. Législatives de 2002 : 275 candidats. Régionales de 2004 : 7 régions (27 départements) + 1 (participation).
Financement	Financement public. Cotisation des adhérents. Dons des sympathisants.

NI DROITE ? NI GAUCHE ?

En quatre questions

Votre ni Droite ni Gauche est-elle une forme d'apolitisme ?

Nous affirmons notre identité d'écologistes dans notre conception de la société et de ses relations avec le Monde. Le libéralisme et le socialisme s'opposent à l'écologisme par leur vision anthropocentrique, qui justifie une exploitation sans limites de la Terre, ainsi que par la croyance en un progrès fondé sur la science, sur la croissance et sur l'évolution des techniques.

Les écologistes demandent que l'Humanité cesse de se comporter comme des lemmings et qu'Homo sapiens, assumant enfin sa capacité à prévoir l'avenir, mette une limite à son empreinte sur la planète.

Dans les assemblées, les élus de Droite et de Gauche sont toujours unis face aux écologistes lorsqu'il s'agit d'imposer une progression du béton et de l'asphalte, comme ils l'étaient hier pour promouvoir le nucléaire ou l'agriculture industrielle.

Une stratégie électorale ?

L'indépendance est aussi une pédagogie. Notre message concerne tous les Français, quelle que soit leur culture politique initiale : il ne doit pas être parasité par un positionnement partisan qui n'a aucun sens. De plus, les électeurs ne comprendront jamais que le mouvement écologiste est un mouvement politique généraliste s'il se positionne comme un parti de Gauche ou de Droite. Nous ne réussirons jamais à fidéliser un électorat si nous apparaissions comme un accessoire des vieux partis. Cette analyse conduit à ne jamais donner de consigne de vote.

Un refus des alliances ?

Pour autant, nous ne refusons pas les alliances, à condition qu'elles se nouent sur un contrat de projet. Notre indépendance nous permet de discuter avec les uns et avec les autres.

Nous n'avons pas d'alliés naturels, hors les formations écologistes. Mais, nous avons des partenaires potentiels à Droite comme à Gauche lorsque nous sommes en présence d'hommes et de femmes de bonne volonté.

Condamné à l'impuissance ?

Les grandes conquêtes législatives des écologistes se situent entre 1976 et 1980, au lendemain de la campagne de René Dumont, des municipales réussies de 1977 et des bons résultats des législatives de 1978, puis entre 1990 et 1993, à la suite des élections présidentielles, municipales, européennes et régionales de 1988, 1989 et 1992. Les Verts n'étaient alors pas représentés au Parlement et ils ne l'étaient que modestement dans les conseils régionaux.

A *contrario*, aucun des points du contrat signés avec le PS en 1997 n'a été appliqué. Voynet a reconnu elle-même son impuissance. Il ne suffit pas d'être élu pour accéder au pouvoir. Il n'est pas nécessaire d'être élu pour avoir de l'influence.